



Journée internationale
du Jazz
10^e ÉDITION

**NOTE
CONCEPTUELLE**

**30 AVRIL
2021**



CÉLÉBRATION EN LIGNE

Pays participants: Angola | Cameroun | Congo | Gabon | République Démocratique du Congo | Tchad

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La communauté internationale célèbre le 30 avril prochain la 10^e édition de la Journée internationale du Jazz. Créée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2011 à l'initiative de l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO Herbie Hancock et reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Journée internationale du jazz réunit chaque année des pays et des communautés du monde entier pour célébrer le jazz et le rôle que joue cette musique en faveur du dialogue, de la lutte contre la discrimination et de la promotion de la dignité humaine.

Comme l'a rappelé l'UNESCO au fil des célébrations, le jazz est bien plus que de la musique – c'est un message universel de paix, l'alliance harmonieuse d'un rythme et d'une signification, qui porte des valeurs chères à chacune et à chacun et offre de précieuses perspectives de compréhension mutuelle, à travers l'écoute, le jeu et l'improvisation. Et comme le disait le grand Manu Dibango dans une interview qu'il accordait au Courrier de l'UNESCO en 1991, la musique est « la forme la plus spontanée, la plus naturelle de contact entre une personne et une autre ». Ainsi le jazz est aussi un symbole d'unité, de diversité et d'échanges interculturels, qui a pour vocation de rassembler l'Afrique et ses diasporas.

Tout d'abord, l'histoire du jazz puise ses racines dans la rencontre des peuples, des cultures et des traditions musicales d'Afrique, d'Europe et des Caraïbes. Au moment où nous célébrons le jazz, l'Afrique centrale vibre au rythme de la communion des peuples et des sonorités, autour de la candidature conjointe soumise par le Congo et de la République Démocratique du Congo, en vue de l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Oscillant entre philosophie, rythmes et sonorités, le jazz et la rumba offrent en cette circonstance particulière, l'opportunité d'une réflexion sur leurs racines partagées et leur influence musicale et leurs messages universels. La musique est la langue des émotions qui au-delà des barrières culturelles et linguistiques, reste un vecteur de connaissance et de compréhension mutuelles, et contribue à l'idéal de l'UNESCO « d'élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes ».

Ensuite, le jazz porte des valeurs éducatives et veut sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz comme outil éducatif, et comme force de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples. La Journée internationale du jazz est aussi l'opportunité de rappeler le lien entre l'éducation et la culture, l'école et la formation artistique, qui permettent de sensibiliser les jeunes sur la diversité des cultures en leur offrant une vision ouverte sur le monde et de les permettre d'acquérir les bases de tolérance, nécessaires aujourd'hui plus que jamais auparavant.

Enfin, le jazz, est au-delà d'une philosophie, reste une expression artistique, qui résulte de la créativité des individus. La Journée internationale du jazz est donc l'occasion de renforcer la résilience des artistes qui ont été particulièrement touchés depuis le début de la pandémie de COVID-19, de garder espoir tout en rendant hommage aux illustres artistes du jazz, afro-jazz et de la rumba congolaise disparus.

La sous-région Afrique centrale va se joindre au concert de célébrations avec des activités artistiques, intellectuelles et éducatives, qui réuniront de nombreux artistes africains et du monde entier, ainsi que des experts musicologues et des hauts-fonctionnaires de l'UNESCO autour des enjeux liés à cette journée. En outre, la célébration de cette journée aura une connotation particulière, car elle s'inscrit dans la ligne directe du thème de l'année 2021 de l'Union Africaine : « Arts, culture et patrimoine : un levier pour construire l'Afrique que nous voulons ». Cette célébration va dès lors se projeter vers la prochaine Biennale de Luanda – « Forum Panafricain pour la culture de la paix », qui aura lieu début octobre 2021 et ayant pour objectif général de renforcer le Mouvement panafricain pour une culture de la paix et de la non-violence par l'instauration d'un partenariat mondial multipartite entre les gouvernements, la société civile, la communauté artistique et scientifique, le secteur privé et les organisations internationales.

OBJECTIFS

Cette journée est destinée à sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz comme outil éducatif, comme force de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples.

RÉSULTATS ATTENDUS

1. Sensibiliser sur le rôle du jazz comme vecteur des valeurs de tolérance, du vivre ensemble et de culture de la paix;
2. Valoriser la diversité des expressions musicales afro-jazz, en particulier la Rumba congolaise;
3. Contribuer et renforcer la résilience des artistes ;
4. Annoncer la deuxième édition de la Biennale de Luanda 2021.

PAYS PARTICIPANTS

- Angola
- Cameroun
- Congo
- Gabon
- République Démocratique du Congo
- Tchad

PARTICIPANTS

- Représentants du gouvernement angolais
- Hauts-fonctionnaires de l'UNESCO
- Hauts-fonctionnaires internationaux
- Représentants d'organisations internationales
- Musicologues et experts internationaux
- Musiciens internationaux
- Grand public, jeunesse

